



FICHE DE POSTE

ENTRAINEUR H/F RESPONSABLE DE L'ECOLE FRANCAISE DE BADMINTON ET AGENT DE DEVELOPPEMENT DU CLUB

Le/La salarié-e, diplômé-e d'état, est nommé-e Responsable EFB / Agent de Développement, sous l'autorité de la Présidente du club MDMSA Badminton.

MISSIONS PRINCIPALES

Missions sportives :

- Planifier les séances pédagogiques pour les différents publics
- Coordonner les interventions des différents encadrants
- Préparer et animer ses interventions (entraînements et stages)
- Assurer le relationnel pédagogique avec les parents
- Être force de proposition dans la mise en place d'activités et la participation à ces activités (organisation de compétitions, de stages, déplacements sur de grandes manifestations)
- Gérer les plannings d'entraînements et compétitions des jeunes compétiteurs
- Intervenir, après accord préalable du président, dans les différentes structures fédérales (FFBaD, Ligue Normandie, Codep76)
- Participer au recrutement des joueurs et constituer les équipes d'interclubs en accord avec le président et le vice-président sportif

Missions de développement :

- Mettre en place des classes passerelles avec une école primaire, un collège et un lycée pour permettre aux jeunes d'évoluer du plus jeune âge au plus haut niveau
- Assurer la promotion du club auprès des établissements scolaires du bassin rouennais et organiser des interventions en milieu scolaire
- Diversifier la pratique du badminton et promouvoir le club auprès de publics minoritaires (seniors, féminin, handicapé, etc.)

Missions administratives :

- Proposer au Comité Directeur un budget prévisionnel pour ses différentes actions et exécuter ces budgets après validation du Comité Directeur
- Participer à l'élaboration des dossiers de subvention et à la rédaction des différents projets du club

Participation à la vie du club :

- Assurer l'accueil des adhérents
- Participer aux réunions du comité directeur sur invitation du président
- Participer aux tâches organisationnelles lors des événements organisés par le club



AUTONOMIE, RESPONSABILITE, TECHNICITE

Responsabilité :

Il/Elle est responsable de la qualité des missions qui lui sont confiées :

- Garantir la bonne utilisation des installations et du matériel mis à sa disposition
- Garantir la sécurité des sportifs lors de la pratique (initiation, entraînement, stages, compétitions, etc)
- Répondre aux attentes des adhérents (diversité des séances, progression, objectifs, etc.)
- Garantir le respect de la politique sportive en application du projet associatif du club
- **Respecter le devoir de réserve et le principe de discrétion professionnelle.**

Il/Elle n'a pas la responsabilité en termes d'encadrement d'autres salariés, mais peut être amené à exercer une mission de conseil (notamment la fonction de tuteur pour stagiaires et/ou encadrants bénévoles).

Autonomie, initiative :

Il/Elle est capable d'exécuter des tâches comportant un savoir-faire technique spécialisé :

- Organiser son activité en fonction de la politique sportive du club
- Elaborer le planning des différentes séances pour l'ensemble des licenciés, en collaboration avec le Bureau directeur du club qui valide le programme annuel de ces interventions
- Préparer les déplacements (réservations, convocations, informations auprès des parents...) et assurer l'encadrement des joueurs du club lors des déplacements sur les compétitions, en accord avec le Bureau directeur qui valide le programme annuel des compétitions

Technicité :

Il/Elle possède une bonne connaissance des techniques liées à sa fonction d'entraîneur :

- Les connaissances sportives de sa discipline
- Les règles encadrant sa discipline (réglementation des compétitions, des interclubs, RGC, sécurité, etc)
- Les connaissances relatives aux techniques d'enseignement et d'encadrement de groupes
- Des capacités en termes d'organisation et de communication

Il/Elle est détenteur d'une qualification professionnelle lui permettant d'encadrer l'activité correspondante sur le bassin Rouennais.



SYNTHESE DE LA FICHE DE POSTE

Compétences requises :

Compétences organisationnelles et relationnelles (parents, jeunes, joueurs compétiteurs, dirigeants)

Compétences techniques, tactiques et physique sur le Badminton en compétitions.

Adhérer pleinement au Projet Associatif du club.

Maîtrise de l'anglais.

Titulaire du permis B – véhicule impératif

Diplôme requis :

BEES 1 ou 2 Badminton, ou Diplôme d'Etat Badminton.

Lieu :

Principalement villes de Maromme, Deville et Mont Saint Aignan. Déplacements à prévoir.

Type de contrat :

Contrat à durée indéterminée.

Durée :

Temps Plein annualisé = 35h/semaine

Rémunération :

Selon profil et expérience

Date début contrat :

Août 2018

Date limite de candidature :

8 avril 2018

Contact :

Sarah VAUZELLE, Présidente du MDMSA Badminton, 119 avenue de Caen – 76100 - Rouen

Tel : 06.82.99.44.45

Mail : mdmsabad@gmail.com

Candidature à adresser à Sarah Vauzelle : CV + lettre de motivation.